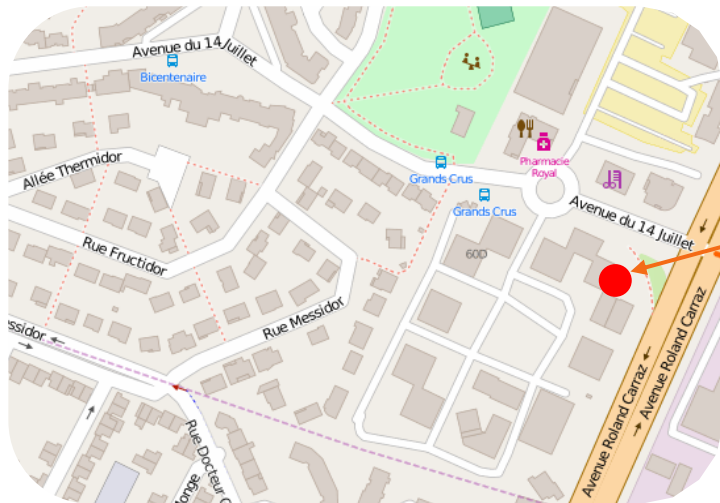


L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Psychiatres,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Équipe infirmières CMP,
- Équipe infirmières CATTP / HDJ,
- Assistantes sociales,
- Ergothérapeute,
- Musicothérapeute,
- Assistante Médico-Administrative,
- Agent des services hospitaliers.

LE PLAN D'ACCÈS



**CMP - CATTP - HDJ
CHENÔVE**

60 Avenue Du 14 juillet -
Bâtiment K - CHENÔVE



En autobus : prendre les lignes 14 et 15 – arrêt « Grands Crus »

Chenôve

CMP / CATTP / HDJ

60 avenue du 14 juillet, Bâtiment K - 21300 CHENÔVE

Le Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et Hôpital de Jour fait partie du pôle extra-hospitalier du Centre Hospitalier La Chartreuse de Dijon. Il accueille des patients dépendants du CMP de Chenôve et du CMP de Quetigny.



Contacts :

Secrétariat : 03 80 58 77 16

Fax : 03 80 58 73 75

Horaires d'ouverture CMP :

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30

du lundi au vendredi

Horaires d'ouvertures CATTP / HDJ

du lundi au vendredi : 9h30 à 16h00



LES MISSIONS

Le Centre Médico-Psychologique est un lieu ouvert qui propose des consultations médicales et psychologiques, ainsi que des entretiens infirmiers et sociaux. Ces démarches s'inscrivent dans une prise en charge globale de la personne.

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, Hôpital de Jour accueille des patients dépendants du CMP de Chenôve et du CMP de Quetigny.

LES OBJECTIFS DES SOINS

Les soins (individuels ou de groupe) dispensés dans l'unité permettent :

- D'évaluer la demande et proposer une orientation,
- Une amélioration des symptômes,
- Le maintien ou le retour à domicile et autant que possible :
 - Une prise de conscience de sa problématique, un réaménagement psychique au travers un cheminement personnel,
 - Une remobilisation du désir, la possibilité de se projeter et de faire ses propres choix,
 - L'amorce d'un travail psychothérapeutique pouvant éventuellement se poursuivre en dehors de l'institution,
- D'éviter l'hospitalisation ou réduire sa durée, et permettre au patient de pouvoir se maintenir dans son réseau social.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Centre Médico Psychologique ou CMP

L'équipe infirmière mène des actions individualisées et personnalisées, en proposant :

- Un accueil permanent, direct ou téléphonique,
- Un entretien infirmier d'accueil suivi d'une orientation vers un psychiatre, un psychologue, un partenaire social.

Le psychiatre prescrit si besoin un suivi infirmier à travers :

- Un entretien de soutien et relation d'aide,
- Un suivi des traitements : injections, préparation piluliers,

- Un travail de liaison avec l'intra - hospitalier,
- Un travail de partenariat et de coordination avec les services socio-éducatifs, les médecins généralistes, les institutions, les tuteurs,....,
- Des visites à domicile ou en institutions avec un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne,
- Une collaboration avec l'équipe de l'Hôpital de Jour.

L'Hôpital de Jour ou HDJ et le Centre d'Accueil à Temps Partiel ou CATT

Diverses activités sont proposées :

- Activités centrées sur le corps : gymnastique bien-être, relaxation, marche, massage, escalade, parapente,
- Activités permettant l'expression et la créativité : écriture, atelier mémoire, wii-thérapie, photolangage, couture, journal, pâtisserie,
- Activités à visée de resocialisation : sorties découvertes, sorties culturelles, jeux de société, groupe cuisine, repas thérapeutiques, informations sur des addictions (tabac, alcool...),
- Thérapies à médiation : ergothérapie (conçoit et utilise des activités manuelles dans le but de maintenir, de restaurer ou de développer les capacités d'autonomie et de créativité), musicothérapie (activité dont le support est le monde sonore et musical, permet aux personnes d'exprimer de façon non verbal puis verbale leurs ressentis, leurs affects), médiations animales, hypnothérapie.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Pour toute prise en charge, il est nécessaire d'être munie de la Carte Vitale, d'une attestation de Mutuelle ou d'une attestation de CMU.

L'ORIENTATION - LA PRESCRIPTION

L'orientation sur la structure se fait sur prescription médicale.

L'équipe réalise une prise en charge par le biais d'activités thérapeutiques individuelles ou en groupe.

Suivant la spécificité de la prise en charge, l'infirmier, l'ergothérapeute, le musicothérapeute proposent un entretien préalable qui déterminera la planification de l'activité.